



TP CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE



Apprendre et se former en transport et logistique

Le conducteur de Transport en commun sur route conduit un autocar ou un autobus dans des conditions optimales de sécurité, de confort et de service à la clientèle.

DURÉE De 434 heures en contrat de professionnalisation à 630 heures en contrat d'apprentissage

DÉBOUCHÉS

- Conducteur affecté à des services réguliers urbains, interurbains, départementaux, régionaux, librement organisés et internationaux
- Conducteur affecté à des services de transport scolaire
- Conducteur affecté à des transports de personnel
- Conducteur affecté à des services occasionnels à but touristique, culturel, sportif, professionnel, commercial
- Conducteur affecté au transport de personnes à mobilité réduite

POUR S'INSCRIRE ► [AFTRAL.COM](https://www.aftral.com)

SECTEUR
Transport
de personnes

NIVEAU DE SORTIE
Avant BAC

FILIÈRE
Apprentissage & Professionnalisation

TP* CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

RECRUTEMENT

- ▶ Jeunes de 21 ans à moins de 30 ans
- ▶ Demandeurs d'emploi, personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH, ...) ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI)
- ▶ Satisfait à la visite médicale d'aptitude à la conduite des véhicules lourds

QUALITES REQUISES

- ▶ Titulaire du permis B.
- ▶ Âgé de 21 ans.
- ▶ Apte médicalement à la conduite des poids lourds.
- ▶ Ponctualité, courtoisie
- ▶ Bonne présentation, sens de l'accueil (renseignements, vente de billets)
- ▶ Souci permanent de sécurité
- ▶ Professionnalisme et respect dans la conduite.

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ Règles générales du code de la route et spécificités liées aux véhicules de transport en commun
- ▶ Consignes d'exploitation et contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport de personnes
- ▶ Conduite et manœuvres en sécurité de tout type de véhicules de transport en commun
- ▶ Accueil, information de la clientèle
- ▶ Prestations commerciales de l'entreprise
- ▶ Mise en œuvre des procédures en cas de situation difficile, incident ou accident
- ▶ Détection, localisation d'un dysfonctionnement et renseignement des services concernés
- ▶ Principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- ▶ Prévention des risques physiques et sécurité

VALIDATION

- ▶ Titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route (Niveau V/RNCP 31085).
- ▶ Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- ▶ Attestation de formation à la manipulation du matériel de lutte contre les incendies
- ▶ Carte de Qualification Conducteur.

LES + DE LA FORMATION

- Des intervenants qualifiés aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier.
- Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite et des mises en situations professionnelles pour un maximum d'efficacité.
- Utilisation d'un simulateur de conduite haut de gamme.
- Accès à un portail de formation aux langues vivantes pendant une durée de 12 mois.
- Des moyens matériels performants (véhicules équipés pour la prise en charge des Personnes à Mobilité Réduite).

* Titre Professionnel du Ministère chargé de l'Emploi, inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle (cncp.gouv.fr).

LES + DE L'ALTERNANCE

- Un contrat de travail en CDD ou CDI.
- Un salaire pendant toute la durée du contrat.
- Une formation entièrement financée et rémunérée.
- Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise.
- Un accompagnement par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.
- Un accès à la carte d'étudiant des métiers ouvrant droit à des réductions.

LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation.
- Aide unique aux employeurs d'apprentis
- Réduction générale des cotisations patronales
- Possibilité d'exonération et d'aides de l'Etat via Pôle Emploi sous certaines conditions.
- Prise en charge des démarches administratives par AFTRAL.
- Pré-recrutement par les services AFTRAL.

Votre centre AFTRAL

L'utilisation du genre masculin permet d'alléger le texte mais ne peut être perçue pour de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

Plus d'informations ► www.aftral.com

0 809 908 908

Service gratuit * prix appel



AFTRAL 
Apprendre et se former en transport et logistique

